

Déclaration de la FNEC-FP **FO** CSA-SD du 30 janvier 2023

Monsieur le directeur académique,

Ce premier CSA-SD se tient dans un contexte particulier pour notre fédération et notre confédération CGT-Force ouvrière : en effet, suite aux élections professionnelles, progressant en voix, et en pourcentage, FO reste la 1^{ère} organisation dans la Fonction publique de l'État, et dans notre département devient la 2^{ème} organisation de l'Education Nationale et le 1^{er} syndicat des écoles publiques de la Mayenne.

C'est un puissant encouragement pour faire valoir nos revendications, que ce soit en défense des garanties statutaires qu'en défense de l'École Républicaine. Il n'y a qu'une seule analyse à faire de ce vote, c'est que notre mandat est renforcé par les personnels qui nous ont apporté leurs suffrages.

Nous tenons également ce premier CSAD Carte scolaire avec la prévision d'une rentrée 2023 qui s'annonce très difficile : pas moins de 78 postes supprimés dans l'académie dans le 1^{er} degré alors que les personnels manquent partout dans les écoles. A l'instar de son prédécesseur Blanquer, le ministre N'Diaye poursuit, à coup de 49.3, la suppression massive de postes alors que la baisse du nombre de candidats aux concours reste dramatique.

La Mayenne n'échappe pas à ces logiques austéritaires avec 15 postes supprimés. Votre projet prévoit 21 fermetures de classe, pas suffisamment de postes de remplaçants, aucun poste RASED, aucun poste d'enseignants spécialisés, aucun poste d'enseignant référent, alors que la situation est très difficile dans de nombreuses écoles.

C'est dans ce contexte, que les personnels ont appris via les médias que le ministre déplorait je cite que « *les résultats des évaluations d'entrée en sixième sont problématiques puisque 27% des élèves n'ont pas le niveau requis en français, un tiers ne l'ont pas en mathématiques* ».

Face à cette situation qu'il juge alarmante, le ministre envisage-t-il donc d'annuler les 2000 suppressions de postes d'enseignants, dont 1117 dans les écoles ? Envisage-t-il de rétablir les 7 490 postes d'enseignants du 2nd degré supprimés par son prédécesseur lors du premier quinquennat Macron ? **Non, absolument pas !** Il annonce au contraire que des professeurs des écoles interviendront en classe de 6^{ème} pour favoriser la transition entre l'école et le collège et soutenir l'apprentissage des savoirs fondamentaux. » Travailler plus pour perdre moins à savoir des rémunérations en échange de tâches supplémentaires, pour liquider les statuts et démanteler un peu plus l'école publique ; voilà les logiques gouvernementales, voilà une étape de plus sur la feuille de route du président Macron.

Rappelons que les enseignants, ont perdu près de 25% de leur pouvoir d'achat depuis 2000 et que cette baisse devrait atteindre des records pour l'année 2022 puisque le point d'indice n'a été augmenté que de 3,5% alors que l'inflation n'a cessé de grimper.



Et ce n'est pas le « pacte » ou le système de primes « au mérite » en corrélation avec des tâches supplémentaires, à l'image de ce que l'on peut voir dans certaines entreprises privées, à l'instar de PPCR, qui y changeront quelque chose, au contraire ! Nous nous félicitons que notre fédération vienne de claquer la porte de ces GT qui visent à instituer un « pacte » avec les enseignants. FO ne cautionnera pas cette énième provocation et réaffirme ses revendications :

- **Augmentation indiciaire pour tous les personnels sans contrepartie, a minima à hauteur de l'inflation, et rattrapage des 25% perdus depuis 2000**
- **Respect du statut des différents corps des personnels de l'EN**
- **Annulation des suppressions de postes prévues à la rentrée 2023, création de tous les postes nécessaires**

En ce qui concerne notre département, comment ne pas penser que la rentrée sera douloureuse pour bien des écoles au vu des 15 postes à rendre ?

Vous dites ne pas être un « ayatollah » des fusions d'école et pourtant vous prévoyez dans votre projet initial, pas moins de 5 fusions d'écoles et 2 fermetures d'écoles !

Enfin, la FNEC-FP FO 53 ne peut accepter aucune fermeture de classe. Nous, personnels de l'Education Nationale, continuons de maintenir à flot l'école publique avec le peu de moyens dont nous disposons ! Et désormais, si nous voulons des moyens supplémentaires, il faut aller les chercher avec des « projets innovants » financés par des « Fonds d'innovation pédagogique » autrement dit des primes à la territorialisation de l'Ecole et à sa déréglementation ; des primes pour être lié à un contrat d'objectif fixé avec les élus territoriaux, les représentants de parents, les associations, les élèves... et évalués par ces derniers en lien avec les évaluations d'école ; des primes pour accepter la remise en cause de sa liberté pédagogique et de son statut. La FNEC-FP FO 53 revendique l'abandon de ces mesures territoriales et rappelle son attachement indéfectible au cadre national de l'Ecole publique.

Pour conclure, notre Ecole publique mérite mieux que du bricolage, des gadgets ou dispositifs, ou des rustines collées sur des jambes de bois. Pour stopper l'hémorragie dans l'Education nationale, qui n'est pas sans rappeler la situation de l'hôpital, les solutions pour recruter les personnels sous statut sont connues : réelle revalorisation des salaires pour rattraper le pouvoir d'achat perdu, arrêt des contre-réformes et amélioration des conditions de travail, abandon de la masterisation et de la réforme Blanquer des concours, retour à un recrutement au niveau licence pour les enseignants.

Rien d'inéluctable ! C'est ce mandat que porte et portera la FNEC-FP FO 53 dans toutes les instances. Forte de la mobilisation historique du jeudi 19 janvier avec plus de deux millions de manifestants descendus dans la rue pour dire non à la réforme des retraites proposée par le gouvernement Macron, la FNEC-FP FO invite tous les personnels à poursuivre la mobilisation, y compris par la reconduction de la grève et faire que demain, le 31 janvier, nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle soit encore plus forte que le 19 janvier pour défendre nos salaires, nos postes, nos conditions de travail et bien évidemment nos retraites !

